

Coronavirus en Pays de la Loire : un cas confirmé

Ce vendredi 28 février, l'ARS Pays de la Loire a tenu un point presse au sujet d'une patiente confirmée positive au Covid-19 la veille. Cette patiente de 58 ans, a été au contact d'un homme, diagnostiqué positif au coronavirus en Picardie. Elle était en vacances en Loire-Atlantique. Hospitalisée au CHU de Nantes, son état de santé est rassurant. Dès la confirmation, l'ARS Pays de la Loire et Santé publique France (SPF) l'ont contacté pour établir la liste des personnes avec qui elle a été en proximité durant les jours qui ont suivi le début de ses symptômes afin de prendre toutes les mesures possibles pour contenir les éventuelles transmissions du virus. A ce stade, trois personnes vivant en Loire-Atlantique ont ainsi été identifiées comme « cas contact » et feront l'objet d'un suivi pour les 14 jours à venir. A ce jour, 75 cas possibles ont été investigués en Pays-de-la-Loire.

La stratégie régionale mise en place

Depuis la mi-janvier, en application des Directives gouvernementales, l'Agence régionale de santé Pays de la Loire déploie une organisation régionale destinée à limiter la propagation du virus. Par mesure de précaution et pour faire face à une éventuelle épidémie COVID-19, Olivier VÉRAN, Ministre des Solidarités et de la Santé, a demandé aux ARS de renforcer cette organisation notamment compte tenu du nombre de cas apparus en Italie. Dans ce cadre, l'ARS Pays de la Loire assure, H 24 et 7J/7, le suivi de la situation épidémiologique et de la prise en charge des cas possibles ou confirmés, en coordination étroite avec l'ensemble des acteurs du système de santé. Dans cette première phase (dite « d'endiguement »), les objectifs sont de détecter et de prendre en charge le plus précocement possible les cas et les personnes à risque, afin de limiter toute propagation du virus. Il s'agit aussi d'anticiper et de planifier la montée en puissance du système de santé pour faire face à une éventuelle épidémie.

Les principales actions qui sont mises en œuvre :

- **Un travail réalisé conjointement avec les établissements de santé des Pays de la Loire, en particulier les deux CHU**, pour assurer la prise en charge des patients ;
- **Une gestion des cas dits « possibles »** grâce à la mise en place d'un circuit de signalement rigoureux connu par tous les acteurs de santé ;
- **L'hospitalisation systématique des cas confirmés jusqu'à leur guérison et la mise en place d'un circuit sécurisé de prise en charge des cas possibles jusqu'à l'infirmité des tests** dans les établissements de santé désignés ;
- **Une identification et une prise en charge des personnes contacts** exposées au virus avec la mise en place de mesures de précaution allant jusqu'à l'isolement à domicile : l'ARS et Santé publique France mènent les investigations pour identifier les cas contacts et assure le suivi médical de ceux-ci jusqu'à la fin de la période d'incubation du coronavirus (soit 14 jours) ;
- **L'information régulière des autorités publiques (en premier lieu les Préfets) et des acteurs du système de santé sur la situation épidémiologique et les mesures de prévention à mettre en place ; en particulier pour les personnes revenant des zones à risque** (Chine continentale, Hong-Kong, Macao, Singapour, Corée du Sud, Iran, régions de Lombardie, de Vénétie et d'Émilie-Romagne en Italie à ce jour).

Les actions d'anticipation pour faire face à une possible évolution épidémique :

Pour sécuriser cette prise en charge :

- **Un premier niveau de réponse s'appuie sur les SAMU-Centres 15**, qui établissent un premier diagnostic clinique pour une prise en charge adaptée.
- **Les établissements de santé de première ligne habilités pour le Covid-19 sont les CHU Nantes et d'Angers**. Ces établissements disposent notamment d'un plateau technique hautement spécialisé, opérationnel 7j/7 avec recours permanent à un infectiologue. Ils permettent d'ores et déjà la prise en charge des patients classés « cas confirmés » dans des conditions de sécurité adaptées au sein de services de maladies infectieuses et tropicales et/ou de réanimation.
- Le CHU de Nantes est opérationnel, depuis mardi 25 février, pour réaliser **les tests de diagnostics**.
- **Désormais un second niveau d'établissements est mobilisé pour appuyer les établissements de première ligne et prendre en charge des cas possibles ou confirmés**. Ces établissements sont les centres hospitaliers de St Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et le CHD de la Roche sur Yon. Deux sont d'ores et déjà opérationnels : les centres hospitaliers de St Nazaire et de la Roche sur Yon.
- Enfin, **les professionnels de santé du premier recours jouent un rôle majeur dans le repérage des cas possibles et l'accompagnement du circuit de prise en charge**.

Les mesures de prévention

Le port du masque chirurgical est recommandé pour les personnes ayant séjournées en Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), à Singapour, en Corée du Sud, en Iran ou dans les régions de Lombardie et de Vénétie et d'Émilie-Romagne en Italie, pendant les 14 jours suivant leur retour. Il est également recommandé aux personnes malades pour éviter de diffuser la maladie par voie aérienne.

Le port de ce type de masque par la population lorsqu'elles ne sont pas malades ou lorsqu'elles n'ont pas voyagé dans une zone touchée par le virus afin d'éviter d'attraper le Coronavirus COVID-19 n'est pas recommandé et son efficacité n'est pas démontrée. Les masques FFP2 sont réservés aux professionnels de santé. Par ailleurs, le Ministère chargé de la santé anticipe une possible phase épidémique et travaille sur l'ouverture de lignes supplémentaires de production de masques.

Les gestes barrières, comme notamment se laver les mains régulièrement ou utiliser des gels hydro-alcooliques, sont des réflexes incontournables à adopter pour se protéger de la maladie comme pour se protéger des autres virus qui circulent en période hivernale.



Comment se laver les mains ?

Se laver les mains à l'eau et au savon

- Pendant 30 secondes
- Puis se sécher les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

LES 6 ÉTAPES DU LAVAGE DES MAINS

| | | | | | |
|--------------------|--|------------------|--|----------------------------------|--|
| Paume contre paume | | Le dos des mains | | Entre les doigts | |
| Le dos des doigts | | Les pouces | | Le bout des doigts et les ongles | |

METTRE EN PLACE LE MASQUE

| | |
|---|---|
| <p>Une fois les mains lavées, prenez le masque, le bord rigide vers le haut</p> | <p>Placez le masque sur votre visage et attachez-le (soit par les élastiques derrière les oreilles, soit par les lacets derrière la tête et la nuque)</p> |
| <p>Moulez le renfort rigide du haut du masque sur la racine du nez</p> | <p>Abaissez le bas du masque sous le menton</p> |

La conduite à tenir pour la population

Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour dans une zone où circule activement le virus « Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), Singapour, Corée du Sud, Iran, régions de Lombardie et de Vénétie et d'Émilie-Romagne en Italie » :

- Surveillez votre température 2 fois par jour
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- **Évitez tout contact avec les personnes fragiles** (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- **Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles** (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- **Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail** et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)
- **Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée** compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

- **Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage**
- Évitez tout contact avec votre entourage, conservez votre masque
- **Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital**

Le numéro vert pour toutes questions non-médicales



Les informations de référence sont actualisées chaque soir en lien avec le Service d'information du Gouvernement et sont disponibles sur le site du ministère et sur le site du gouvernement.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Contact presse :

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Service communication

06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr

 [@ars_pdl](https://twitter.com/ars_pdl)